

On écrit de Paris, le 25 mars, à l'Indépendance belge :

Hier, le Tannhauser a été joué à l'Opéra pour la troisième et dernière fois. La salle était comble. La recette a atteint 10,000 francs. Il y avait encore de la location pour six représentations. Il faudra rendre l'argent. La représentation d'hier a été des plus orageuses ; jamais pareil tapage n'avait éclaté à l'Opéra. Les spectateurs étaient munis de sifflets ; on entendait siffler en cadence et à roulades. Wagner est certainement le premier que siffle l'aristocratie publique de l'Opéra. La loge d'avant-scène, située au-dessus de celle de l'Empereur, était remplie de siffleurs à gants paille. Les rares partisans de Wagner et de sa musique ont rarement tenté de le défendre. Au milieu du bruit, j'ai entendu ce cri : « Siffle, mais écoute. » On a sifflé, mais il était impossible d'écouter. L'orage n'était pas seulement dans la salle ; le foyer était extrêmement animé ; le brouhaha ressemblait au bruit de la mer, ou aux clameurs de la Bourse un jour de liquidation. Cependant l'ouvrage, trahi par ses propres interprètes, s'est traîné jusqu'à la fin. On dit que quelques fanatiques veulent adresser une protestation à M. le ministre d'Etat. »

A l'issue de cette représentation, M. Richard Wagner a adressé la lettre suivante à M. le directeur de l'Opéra :

Monsieur le directeur, L'opposition qui s'est manifestée contre le Tannhauser me prouve combien vous avez raison quand, au début de cette affaire, vous me faisiez des observations sur l'absence du ballet et d'autres conventions scéniques auxquelles les abonnés sont habitués.

Je regrette que la nature de mon ouvrage m'ait empêché de le conformer à ces exigences. Maintenant que la vivacité de l'opposition qui lui est faite ne permet même pas à ceux des spectateurs qui voudraient l'entendre d'y donner l'attention nécessaire pour l'apprécier, je n'ai d'autre ressource honorable que de le retirer.

Je vous prie de faire connaître cette décision à S. Exc. M. le ministre d'Etat. Agrérez, etc. RICHARD WAGNER. Paris, le 25 mars 1861.

Par suite de pertes d'argent, les époux S... demeurant près de Saint-Denis, étaient tombés dans un grand dénuement. Il furent recueillis par un ami, le nommé W..., qui partagea généreusement avec eux son logement et sa table. Vouloir être à la charge le moins possible à un homme si bienveillant, le sieur S..., qui est excellent mécanicien, se remua pour trouver de l'occupation, et finit par obtenir une place de conducteur au chemin de fer du Nord.

Cet emploi obligeait S... à fixer sa résidence en Belgique. Dé, ourvu d'argent, il partit seul d'abord, après avoir confié à l'ami fidèle au malheur sa jeune et jolie femme, qu'il devait faire venir près de lui dès que serait terminée son installation.

W... n'était en réalité qu'un faux bonhomme, un Tartufe de l'amitié. Le mari parti, il leva le masque, poursuivit la jeune femme de ses observations, et lui tendit mille pièges pour la faire manquer à son devoir ; elle fut obligée de s'enfuir de chez lui, et elle loua une chambre dans une maison isolée. Mais W... n'était pas homme à lâcher sa proie ; il chercha et finit par découvrir la retraite de la dame S...

La nuit, il pénétra, à l'aide d'effraction, dans sa chambre à coucher, et armé d'un couteau-poignard, tenta de triompher d'elle par la violence. « Ne crie pas, lui disait-il, ne cherche pas à fuir, ou tu es perdue. J'ai déclaré partout à la police que tu étais partie de chez moi après m'avoir volé une forte somme. Ton signalement a été donné aux sergents de ville et à tous les agents. Si tu appelles, si tu fais un pas dehors, tu es arrêtée et jetée en prison ! »

Par un effort suprême, la dame S... parvint à se dégager, non sans s'être blessée aux mains en repoussant l'arme dirigée contre elle. S'étant élançée dans l'escalier, demie-nue, couverte de sang, elle quitta la maison et prit sa course à travers champs sans savoir où elle allait. Il tombait une pluie fine et pénétrante qui augmentait sa fièvre. Quoique n'ayant rien à se reprocher, elle redoutait l'effet des menaces de W..., et évitait avec soin les rares passants, croyant voir dans chacun d'eux un agent disposé à l'arrêter.

Elle arriva ainsi près du canal Saint-Denis, et la vue de l'eau lui donna la pensée qu'elle ne pourrait trouver le repos que dans la mort. Le sieur Thibault, maître terrassier à Pantin, qui s'était attardé avec des amis, n'avait pu trouver de véhicule pour regagner son domicile, et retourna chez lui en suivant le bord du canal, quand il vit passer rapidement devant ses yeux une forme blanche. Un instant après, il entendit le bruit de la chute d'un corps dans l'eau. Accourant aussitôt, il reconnut au bouillonnement de la surface l'endroit d'où venait de se précipiter la jeune femme. Il se jeta aussitôt à la nage, plongea, et après avoir failli périr lui-même, parvint à retirer vivante l'infortunée.

On était près de la gare d'Aubervilliers, où il se trouve un poste. La jeune femme y reçut des secours empressés et finit par reprendre ses sens. Questionnée avec intérêt, elle fit connaître les faits que nous venons de rapporter.

Quoique la dame S... fût en proie à une surexcitation que l'on comprendra aisément, après une nuit si terrible pour elle, cependant, sa déclaration, faite d'une manière très lucide, porte

tous les caractères de la vérité. En conséquence, on a pris des mesures pour que cette jeune femme, si digne d'intérêt, reçoive les soins qui lui sont nécessaires, et une enquête a été immédiatement commencée.

L'École de médecine de Paris est en ruine :

Une doctoresse américaine a reparu. Accompagnée d'une camériste silencieuse et surannée, la jeune New-Yorkaise, le visage couvert d'un voile très épais et qui permet à peine de deviner les traits qu'il cache, la taille enveloppée d'un de ces disgracieux et lourds châles de laine dont l'Angleterre et l'Amérique ont le monopole, a commencé ses visites de thérapeutique à la Charité, par le service de M. Thierry.

L'Union médicale consacre un feuilleton, qui n'est pas sans quelque malice, à la consœur étrangère qui assiste sans sourciller à des amputations, et qui a beaucoup admiré une très belle splénomacrosie. Ces dames, dit-elle, se sont longtemps arrêtées sur une remarquable bronchopneumonie, sur un cas intéressant d'entérocécémie, et surtout sur une observation d'une totale angibromenéphaxie. Elles ont paru très facilement se familiariser avec cette nomenclature harmonieuse.

Ce n'est ni la première, ni même la seconde fois que le Nouveau-Monde nous expédie des femmes médecins.

M. D... pour varier le plaisir qu'on éprouve à faire queue à la porte de l'Opéra, s'avise de prendre le foulard de son ami qui était devant lui. Bien lui en advint ; car son voisin de dernière, qui n'était rien moins que son ami, croyant retrouver en lui un digne émule, s'empressa de lui remettre sa tabatière d'argent qu'il avait trouvée le moyen de lui dérober, en lui disant : « Je ne vole point les amis. » M. D... aussi satisfait qu'étonné, a aussitôt rendu le foulard à son maître, et conseillé à son ami le voleur de décamper au plus vite, et s'il ne voulait pas être vivement recommandé au municipal.

On lit dans le Courrier du Gard :

Samedi dernier une scène émouvante a terrifié le public nombreux qui assistait aux curieux exercices du dompteur à la ménagerie Huguet, à Nîmes. Il était déjà sorti de la cage du tigre royal quand, excité sans doute par les applaudissements des spectateurs, il eut le courage d'y rentrer et de soumettre le terrible animal à de nouvelles épreuves. Tout à coup le tigre se relève furieux, terrasse d'un coup de patte son adversaire, et lui laboure l'épaule de ses griffes.

A cet affreux spectacle, dont les rugissements de l'animal augmentaient l'horreur, le public se trouble, quelques dames poussent des cris perçants, plusieurs même s'évanouissent.

Pendant, le dompteur avait pu enfoncer sa cravache dans la gueule de l'animal, et le maintenir quelques secondes ; et les gardiens ayant introduit à travers le grillage des piques et des leviers de fer, le dompteur a pu sortir sans que le tigre ait fait le moindre effort pour le suivre. L'état du blessé n'inspire aucune inquiétude.

Une lutte de vitesse à pied a eu lieu la semaine dernière entre trois personnes de Bristol. L'une des trois avait parié de gagner vingt-quatre milles (huit lieues) d'avance sur les deux autres, dans l'espace de vingt-quatre heures successives. Le moins heureux des compétiteurs parcourut une distance de soixante quinze milles, (vingt-cinq lieues de France environ) ; le second fit six milles de plus, et celui qui avait défié les autres fit cent milles et demi (environ trente-quatre lieues), et remporta la victoire. Ce dernier a parcouru les quatorze derniers milles, soit en courant, soit en marchant, dans le court espace de deux heures.

Le Journal français de Francfort rapporte ce qui suit :

Plusieurs banquiers de Vienne ont reçu, le 11 de ce mois, des lettres munies du sceau de la légation prussienne, par lesquelles on les pria d'acheter pour compte de cette légation des obligations de l'emprunt national jusqu'au montant de 100,000 florins. Ce montant devait être acquitté en bons du trésor par un secrétaire de ladite légation. Les banquiers, conformément à leur commission écrite, s'empressèrent d'acheter des obligations de l'emprunt national à la Bourse d'hier. M. E..., banquier également, ayant en vent de la chose, sans avoir reçu de commission, et comptant réaliser un bénéfice, se rendit en personne à la légation, dans l'espoir de se faire donner une commission. Mais là on lui signifia que toute cette histoire n'était qu'une escroquerie, et que l'envoyé de Prusse n'avait connaissance de rien de semblable. M. E... se hâta de se rendre à la Bourse pour avertir encore à temps ses collègues.

En conséquence dans l'après-midi du même jour, un jeune homme qui s'était présenté chez le banquier Obermeyer pour négocier les obligations de l'emprunt national a été arrêté. Mais quand un agent de police monta avec lui dans un fiacre pour le conduire devant le commissaire, il voulut décharger sur celui-ci un coup de pistolet, et comme le coup ne partit pas, il se tua lui-même à l'aide d'un second pistolet de réserve. On a trouvé sur lui, dit-on, un volumineux paquet de faux bons du trésor qui devaient servir à acheter les obligations.

Un journal de Cahors publie sérieusement le fait suivant :

Un jeune homme d'une éducation soignée, d'un caractère doux, d'une figure avantageuse, d'une taille de cinq pieds quatre pouces, brun, portant redingote courte de velours, qui lui donne un air périlleux, fredonnant toujours le chant : Nargue de la folie, etc., désirerait se marier. En conséquence, il propose aux demoiselles et aux veuves du département du Lot, qui n'ont pas encore atteint l'âge de trente ans (terme de rigueur), une loterie de 4,000 billets à 50 fr. chaque. Au premier numéro qui sortira de la roue, celle qui en sera propriétaire aura l'avantage d'épouser un jeune homme très convenable, et deux cent mille fr., fruit de la loterie. Mais comme il pourrait bien arriver que le sort ne réunisse pas les deux caractères ayant de la sympathie, les deux futurs auront la faculté respective de refuser le mariage, en partageant les 200,000 francs. Il possède peu de chose, et il n'entre pas dans ces goûts de faire servir les talents dont il est doué à acquérir la richesse qui lui manque. Cependant la fortune, quoi qu'en disent les philosophes, est indispensable pour le bien-être ici-bas, et notre jeune homme voudrait entrer en ménage, 200,000 francs lui paraissent pour cela un chiffre suffisant. On voit le jeune homme tous les jours, de six à huit heures du soir, sur le boulevard, à Cahors, ou en face de l'exploitation générale des Messageries. On prend des billets chez tous les notaires. — Qu'on se le dise.

Par suite d'un pari fait entre plusieurs membres du jockey-club, une partie de billard à cheval eut lieu dernièrement dans les salons de ce fashionable établissement. L'enjeu était de deux cents louis, et les conditions celles-ci : La partie devait être finie avant minuit. Deux poneys, Triste-à-patte et Joung-frau, qui ont couru à Versailles, étaient les deux chevaux désignés. On les déclara, on leur mit des bas, et les deux joueurs, à cheval, armés d'une queue de billard en guise de lance, commencèrent la partie.

Les deux champions ont déployé une adresse et une habileté inimaginables pour mener à bout leur singulier défi ; au milieu d'un rire fou et des plus bruyantes acclamations, les deux poneys ont montré la plus grande tranquillité, et les deux joueurs le plus grand talent.

Au bout d'un quart-d'heure, M. le marquis de Ch... V... a été déclaré vainqueur, et le montant du pari lui a été remis par les commissaires. M. C. L..., honorablement vaincu, a demandé, assure-t-on, une revanche qui lui sera prochainement octroyée.

On raconte assez souvent des histoires de voleurs volés pour qu'il soit permis de raconter celle d'un volé voleur. Cette aventure peu croyable se passe en Russie, à Karkov, et voici comment le Journal d'Odessa la raconte :

Un piéton attardé, Nemitz, intimidé par des récits de vols et de brigandage, fut saisi d'effroi en voyant qu'un individu le suivait pas à pas, tournait avec lui à droite et à gauche et ne le quittait pas un moment. Nemitz, se rappelant divers exemples de vols très habiles, tâta son gousset, et n'y trouvant pas sa montre, il fut pris d'une agitation extrême, et malgré son peu de bravoure, il se décida à un effort désespéré. Comme un homme furieux, il se retourna brusquement, courut sur l'inconnu et lui cria d'une voix qui n'avait rien d'humain : « Donne la montre ! »

L'inconnu fut saisi d'une telle frayeur qu'il sortit machinalement la montre de sa poche et la tendit sans mot dire. Nemitz se mit alors à courir chez lui à toutes jambes, et franchit enfin le seuil de sa porte. Quel fut son étonnement lorsqu'il vit sa montre sur sa table, dans le porte-montre, et dans ses mains une autre montre qui ne lui appartenait pas ! Voilà à quoi mène la bravoure désespérée.

On lit dans une lettre de Philadelphie :

Il s'est formé dans notre ville un club de célibataires. Les dames ayant manifesté un certain dépit en apprenant l'organisation de cette société anti-matrimoniale, les clubistes ont entrepris de prouver au beau sexe qu'ils étaient loin de l'avoir en horreur. Le jour de saint Valentin, le club a offert aux dames un bal magnifique. L'orchestre était dirigé par le nègre Johnson, bien connu par l'exécution hardie de ses valses pittoresques. Les inscriptions les plus galantes avaient été composées pour cette solennité. On lisait, par exemple, au milieu de guirlandes de fleurs, cette devise tout à fait galante : « Le pays du mariage a cela de particulier : les étrangers ont envie de l'habiter, et les habitants naturels voudraient en être exilés. » Un souper somptueux, dans lequel ont été servis des vins de France, a été couronné par une tombola ; des devises gracieuses, roulées autour de jolies laques, ont été dévolues à de jennes et charmantes dames.

Dans une gazette américaine, on a adopté l'usage d'indiquer, à la liste des décès, après le nom de chaque mort, le nom du médecin qui l'a soigné durant sa maladie. Cet article a pour titre : Cause et Effet.

On sait combien sont nombreux les points de rapport entre les institutions du vieux monde chinois et celles de la jeune Europe. L'étude des institutions militaires de la Chine démontre qu'il existe à Pékin un corps analogue à celui de notre gendarmerie. Son office est d'abord de veiller sur la personne de l'empereur et sur ses palais, il doit, en outre, maintenir l'ordre dans la cité,

où il compte des postes nombreux, dans lesquels il y a toujours des sceaux à incendie. Il prévient, quand faire se peut, les vols et les assassinats, et a charge de découvrir ceux qui se sont rendus coupables de ces crimes. La gendarmerie doit aussi prendre garde à l'habillement et à la tenue convenable des citoyens, car on n'ignore pas qu'en Chine, depuis la noblesse jusqu'au peuple, nul n'a le droit de porter des habits, d'user d'équipages qui ne leur soient pas attribués. Elle veille encore à la répression de l'usure, du faux monnayage, du monopole des grains et du cours des fausses nouvelles, œuvres des diseurs de sornettes et autres gens inclinés à répandre la religion du Seigneur du ciel.

Pour tous les articles non signés, J. Rebour.

PERCEPTION DE ROUBAIX.

Avis à MM. les contribuables en retard.

Le percepteur de Roubaix a l'honneur de prévenir MM. les contribuables, que le porteur de contraintes doit se rendre incessamment en cette ville, pour exercer des poursuites à la charge de tous ceux qui n'ont encore rien payé sur leurs contributions de 1861.

LECONTE-BAILLON. Roubaix, le 20 mars 1861. 2430

Mercuriale du marché aux grains de Lille du 27 MARS 1861.

Table with 2 columns: Grain type and Price. Includes entries for Blé blanc, Blé maux, Prix extrême, Hausse à l'hectolitre, Fleurs, and Son.

Prix moyen (à l'hect.) des marchés du département, plus Arras.

Table with 2 columns: Grain type and Price. Includes entries for Blé blanc, Semaine courante, Semaine précédente, and Hausse.

TAXE DU PRIX DU PAIN

dressée d'après les bases déterminées par l'arrêté municipal du 25 octobre 1855.

Table with 2 columns: Pain type and Price. Includes entries for Pain de ménage, Pain de 2e qualité, and Pain blanc.

CHEMIN DE FER DU NORD. Ancien réseau.

Produits de la semaine du 5 au 12 mars 1861.

Table with 2 columns: Category and Amount. Includes entries for Nombre de voyageurs, Produit des voyageurs, Bagages, and Produit total.

Semaine correspondante de 1860.

Table with 2 columns: Category and Amount. Includes entries for Nombre de voyageurs, Produit des voyageurs, Bagages, and Produit total.

Différence en plus pour 1861. Soit : 1 44 %.

Produit par kilomètre.

Table with 2 columns: Year and Amount. Includes entries for 1861 and 1860.

Différence en plus pour 1861. Soit : 1 44 %.

Table with 2 columns: Year and Amount. Includes entries for 1861 and 1860.

Différence en plus pour 1861. Soit : 2 34 %.

Nouveau réseau.

SECTIONS DE PARIS A SEVRAN ET D'OSTRICOURT A LENS. Produits de la semaine du 5 au 11 mars 1861.

Table with 2 columns: Category and Amount. Includes entries for Nombre de voyageurs, Produit des voyageurs, Bagages, and Produit total.

Produit par kilomètre.

Table with 2 columns: Category and Amount. Includes entries for 31 kilomètres exploités and Produit total.

Produit total du 4e janvier au 11 mars 1861. 37,952 57

Rue de la Fosse-aux-Chênes.

A LOUER Pour le premier avril prochain, UNE GRANDE ET BELLE MAISON

A usage de magasin ou à un commissionnaire. Le rez-de-chaussée est composé d'une grande place d'entrée, salon, cuisine, cour, couloir particulier, cave et citerne. 1er étage : quatre chambres ; 2e : trois chambres et un grand grenier. S'adresser pour renseignements à M. Flipo-Meurisse, même rue, 30.